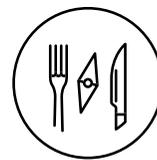
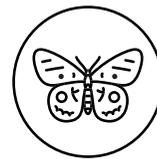
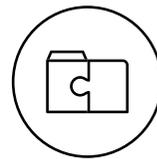
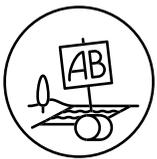


BILAN 2024



VALEURS

DES INDICATEURS



INTRODUCTION

L'évaluation est une obligation réglementaire pour les Parcs naturels régionaux (Décret n° 2012-83 du 24 janvier 2012). Il s'agit d'évaluer la mise en œuvre des engagements des signataires de la charte ainsi que les évolutions ayant marqué le territoire sur la période. Directement portées par le Parc ou à l'initiative d'autres acteurs du Vercors, publics ou privés, de nombreuses actions sont en lien avec les mesures de cette charte.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le bilan que doit mener chaque année le Parc du Vercors pour savoir comment évoluent en continu le territoire, les activités humaines, la biodiversité et les milieux en fonction des actions menées.

Un certain nombre d'indicateurs a été sélectionné pour synthétiser les évolutions à suivre et vous trouverez leurs états et leurs tendances pour l'année 2024 dans ce tableau de bord illustré.

Et c'est ainsi qu'il faut le lire : les efforts de chacun, au fil des ans et pas à pas, vers le Vercors projeté ensemble...

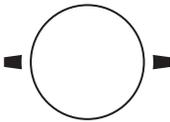
LÉGENDE

Vous trouverez dans ce document une vue d'ensemble des valeurs des indicateurs de l'année et de leur tendance.

ÉTATS DES INDICATEURS :

	INDICATEURS DE RÉALISATION OU DE RÉSULTAT	INDICATEURS D'IMPACT
	à engager	à améliorer
	peu engagé	moyen
	bien engagé	bon
	atteint	très bon

TENDANCE :

AMÉLIORATION OU PROGRESSION	STABILITÉ	DIMINUTION OU DÉGRADATION
		

Et un **glossaire** en fin de document permet d'éclairer les acronymes ou termes spécifiques suivis d'un *.

VALEURS :

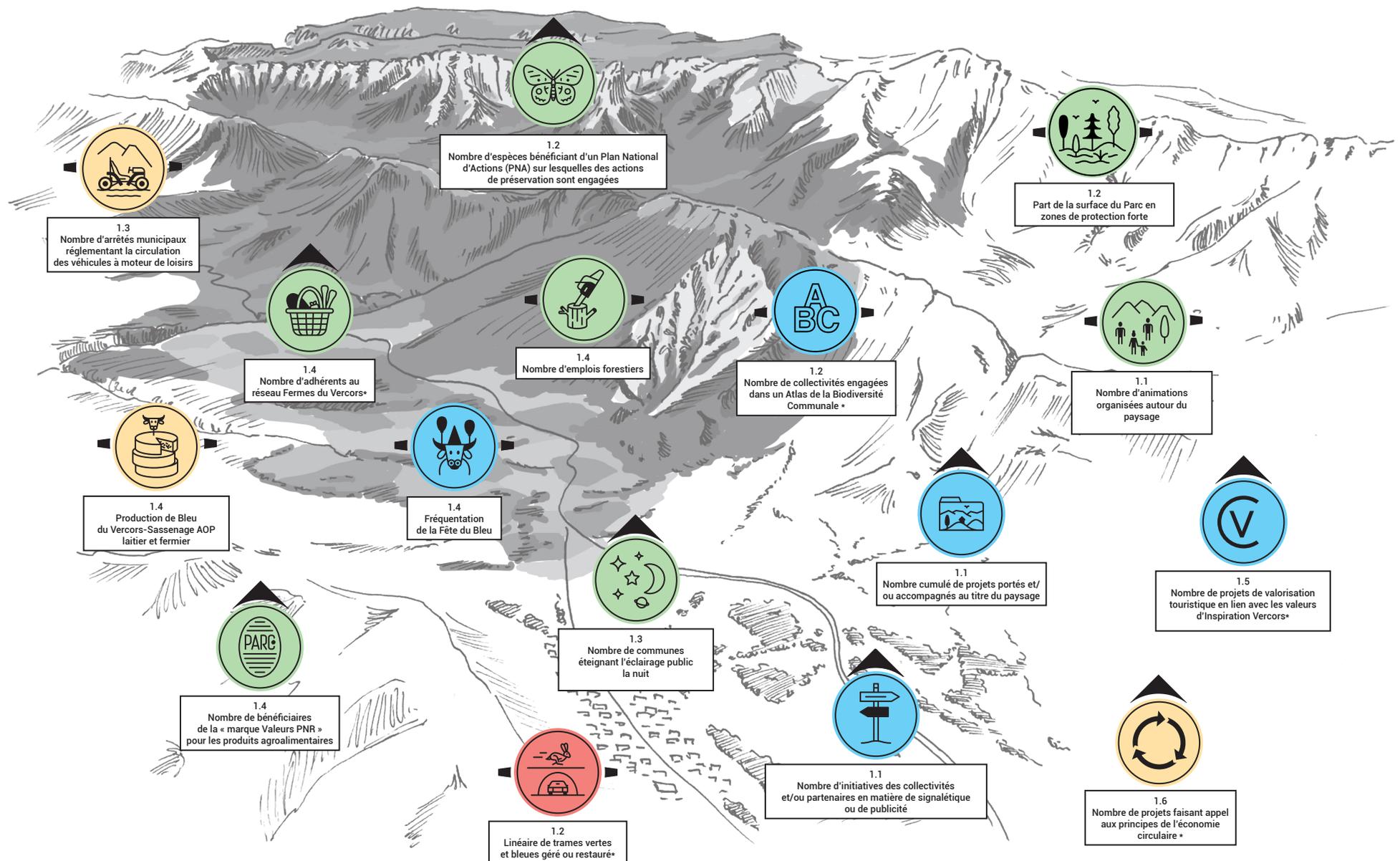
V0 : valeur initiale (2019 sauf mention contraire)

Cible : valeur cible de l'indicateur pour la période mesurée ou en 2039 si l'indicateur est cumulatif.

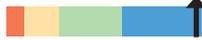
PÉRIODICITÉ DE MESURE :

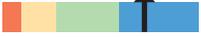
Annuelle sauf si mention contraire

AXE 1 : VERCORS À VIVRE

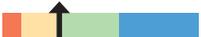


AXE 1 : VERCORS À VIVRE

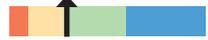
	NOM DE L'INDICATEUR	TENDANCE ÉTAT	COMMENTAIRE POUR L'ANNÉE ÉVALUÉE	VALEUR 2024 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR	PÉRIODICITÉ ET VALEUR CIBLE
1.1 : Valoriser et préserver des paysages vivants et exceptionnels					
	Nombre d'animations organisées autour du paysage	5 (2024) <i>stable</i>  bien engagé	1 atelier pour le plan de paysage Raye et Monts du Matin 3 ateliers de dessin de paysage depuis l'alpage de la Molière dans le cadre de la série d'animation « Un été sur la Molière » 1 atelier (et randonnée) autour d'une carte sensible dans le cadre des journées du patrimoine et de l'évènement «La route est à vous», porté par la CCRV	2019 : 3 - V0 2021 : 5 - progression 2022 : 5 - stable 2023 : 6 - stable 2024 : 5 - stable	État annuel Cible : 6 par an (1/an/secteur)
	Nombre de projets portés et/ou accompagnés au titre du paysage	7 (2024) <i>progression</i>  atteint	Accompagnement de la CCMV en vue d'une future OAP TVB ou équivalent (stagiaire avec approche paysage et biodiversité qui a travaillé sur 5 des 6 communes de l'EPCI) 1 projet d'antenne-relais suivi à Cognin-les-Gorges 1 accompagnement sur les espaces publics (parc et étang) sur Rochefort-Samson	2019 : 3 - V0 2021 : 13 - progression 2022 : 10 - diminution 2023 : 5 - diminution 2024 : 7 - progression	Indicateur cumulatif (38) Cible : 6/an soit 90
	Nombre d'initiatives des collectivités et partenaires en matière de signalétique ou de publicité	3 (2024) <i>progression</i>  atteint	- Etat des lieux et appui-conseil au respect de la réglementation en matière de signalétique sur la commune de Beaufort-sur-Gervanne - Formation co-organisée avec la CCMV à l'attention des services techniques des communes (suite au transfert de pouvoir de police en matière de publicité)	2021 : 2 - V0 2022 : 3 - stable 2023 : 1 - diminution 2024 : 3 - progression	Indicateur cumulatif (9) Cible : 1/an soit 15 au total
1.2 : Préserver les milieux naturels et leurs fonctionnalités					
	Nombre de collectivités engagées dans un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)*	25 (2024) <i>stable</i>  atteint	- Un comité de pilotage de lancement avec toutes les communes engagées - Une réunion publique par commune engagée dans la démarche soit 25 réalisées en 2024 - 25 conventions entre communes et le Parc - réalisation des inventaires naturalistes avec la LPO, FLAVIA APE et Gentiana. (20 510 observations naturalistes avec celles du Parc). - 120 animations - Plus de 500 données saisies sur les plateformes	2020 : 9 - V0 2021 : 38 - progression 2022 : 38 - stable 2023 : 25 - progression 2024 : 25 - stable	Indicateur cumulatif (72) Cible : 60

	Nombre d'espèces bénéficiant d'un Plan National d'Actions (PNA)* ou d'un Plan Régional d'Actions sur lesquelles des actions de préservation sont engagées	<p>11 (2024)</p> <p>progression</p>  <p>bien engagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pollinisateurs : actions d'acquisition de connaissances via les ABC - Gypaète barbu : poursuite des ré-introductions - PAEC : MAEC Prairies fleuries - PNA Lynx : participation auprès de l'OFB - PNA Habitats Balmes liguro-provençales - PNA Loup : poursuite du plan d'actions territorial 	<p>2020 : 9 - V0</p> <p>2021 : 9 - stable</p> <p>2022 : 9 - stable</p> <p>2023 : 9 - stable</p> <p>2024 : 11 - progression</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 12</p>
	Linéaire de trames vertes et bleues (TVB)* géré ou restauré	<p>0 km / 0 km (2024)</p> <p>stable</p>  <p>à engager</p>	<p>1,98 km de haies et 130 arbres plantés dans le programme « plantons des haies ».</p> <p>Sensibilisation avec 5 communes de la CCMV sans aboutir à la restauration ou gestion de trame.</p>	<p>2020 : 0 - V0</p> <p>2021 : 0</p> <p>2022 : 0</p> <p>2023 : 0</p> <p>2024 : 0</p>	<p>Indicateur cumulatif (0)</p> <p>Cible : 20 km / 20 km</p>
	Part de la surface du Parc en zones de protection forte	<p>7,1 % (2024)</p> <p>stable</p>  <p>bien engagé</p>	<p>Accompagnement vers la création d'un nouvel arrêté de protection de biotope sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Mont Vanille (avec les communes, les acteurs concernés, la DDT) - les sites des Falaises - synclinal Saint Pancrace. 	<p>2022 : 7,1% - V0</p> <p>2023 : 7,1% - stable</p> <p>2024 : 7,1% - stable</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 10%</p>

1.3 : Maintenir un cadre de vie favorable à la santé des hommes et milieux naturels

	Nombre d'arrêtés municipaux réglementant la circulation des véhicules à moteur de loisirs	<p>20 (2024)</p> <p>stable</p>  <p>engagé</p>	<p>1 arrêté supplémentaire à Saint-Paul de Varcès</p>	<p>2020 : 15 - V0</p> <p>2021 : 17 - progression</p> <p>2022 : 19 - progression</p> <p>2023 : 19 - stable</p> <p>2024 : 20 - stable</p>	<p>Indicateur cumulatif</p> <p>Cible : 35</p>
	Nombre de communes éteignant l'éclairage public la nuit	<p>71 (2024)</p> <p>progression</p>  <p>engagé</p>	<p>Mise en place d'une carte interactive en ligne permettant un suivi des extinctions (Métropole, Chartreuse, Belledonne, Vercors). Poursuite des actions de sensibilisation dans le cadre du projet de RICE.</p> <p>10 communes supplémentaires éteignent complètement ou partiellement la nuit.</p>	<p>2021 : 40 - V0</p> <p>2022 : 20 - progression</p> <p>2023 : 0 - stable</p> <p>2024 : 11 - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (71)</p> <p>Cible : 83</p>

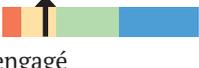
1.4 : Soutenir les activités agricoles et forestières portant les valeurs du Parc

	<p>Production de Bleu du Vercors-Sassenage AOP laitier et fermier</p>	<p>434 t Bleu laitiers / 83 t Bleu fermiers</p> <p><i>progression</i></p>  <p>engagé</p>	<p>La production de Bleu du Vercors-Sassenage AOP continue de progresser malgré un contexte inflationniste peu favorable aux fromages AOP. La filière compte 33 exploitations dont 10 ateliers fermiers et une coopérative. Accompagnement du SIVER dans la promotion du fromage (SIA, fête du Bleu et autres manifestations) et en appui technique aux acteurs de la filière.</p>	<p>2020 : 368 t laitier / 62 t fermier 2021 : 360 t laitier / 64 t fermier 2022 : 425 t laitier / 66 t fermier 2023 : 434 t laitier / 69 t fermier 2024 : 434 t laitier / 83 t fermier</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 800/130</p>
	<p>Nombre d'adhérents au réseau Fermes du Vercors*</p>	<p>63 (2024)</p> <p><i>progression</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>Présence de l'association sur de nombreux événementiels locaux, régionaux, nationaux pour faire la promotion de la production fermière du Vercors (SIA, Fête du Bleu, Comice Agricole, Arts et Vignes...) aux côtés du Parc et du SIVER notamment. Réponse à des demandes de buffets de produits locaux, offre de colis festifs, et mise à jour du dépliant promotionnel.</p>	<p>2020 : 60 - V0 2021 : 63 - progression 2022 : 62 - stable 2023 : 62 - stable 2024 : 63 - progression</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 150</p>
	<p>Nombre de bénéficiaires de la « marque Valeurs PNR »* pour les produits agroalimentaires</p>	<p>52 (2024)</p> <p><i>progression</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>Le référentiel PPAM intégrant les fruits et légumes est désormais opérationnel. Le grand pique-nique du Parc a été organisé en septembre à Vassieux-en-Vercors, ce qui a permis de mettre en avant les producteurs marqués au cours d'un événement grand public.</p>	<p>2020: 37 - V0 2021 : 4 - progression 2022 : 4 - progression 2023 : 5 - progression 2024 : 2 - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (52)</p> <p>Cible : 120</p>
	<p>Fréquentation de la Fête du Bleu</p>	<p>0 (2024)</p> <p><i>stable</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>Bilan annuel de l'édition</p>	<p>2019 : 18 000 - V0 2020 : 0 - stable 2021 : 6800 - diminution (Covid) 2022 : 15 000 - progression 2023 : 25 000 - progression 2024 : 0 - stable</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 20 000</p>
	<p>Nombre d'emplois forestiers</p>	<p>56 (2024)</p> <p><i>stable</i></p>  <p>bon</p>	<p>L'indicateur sera réactualisé en lien avec Fibois pour 2026.</p>	<p>2019 : 56 - V0 2020 : 56 - stable 2021 : 56 - stable 2022 : 56 - stable 2023 : 56 - stable 2024 : 56 - stable</p>	<p>État annuel, tous les 5 ans</p> <p>Cible : 65 emplois</p>

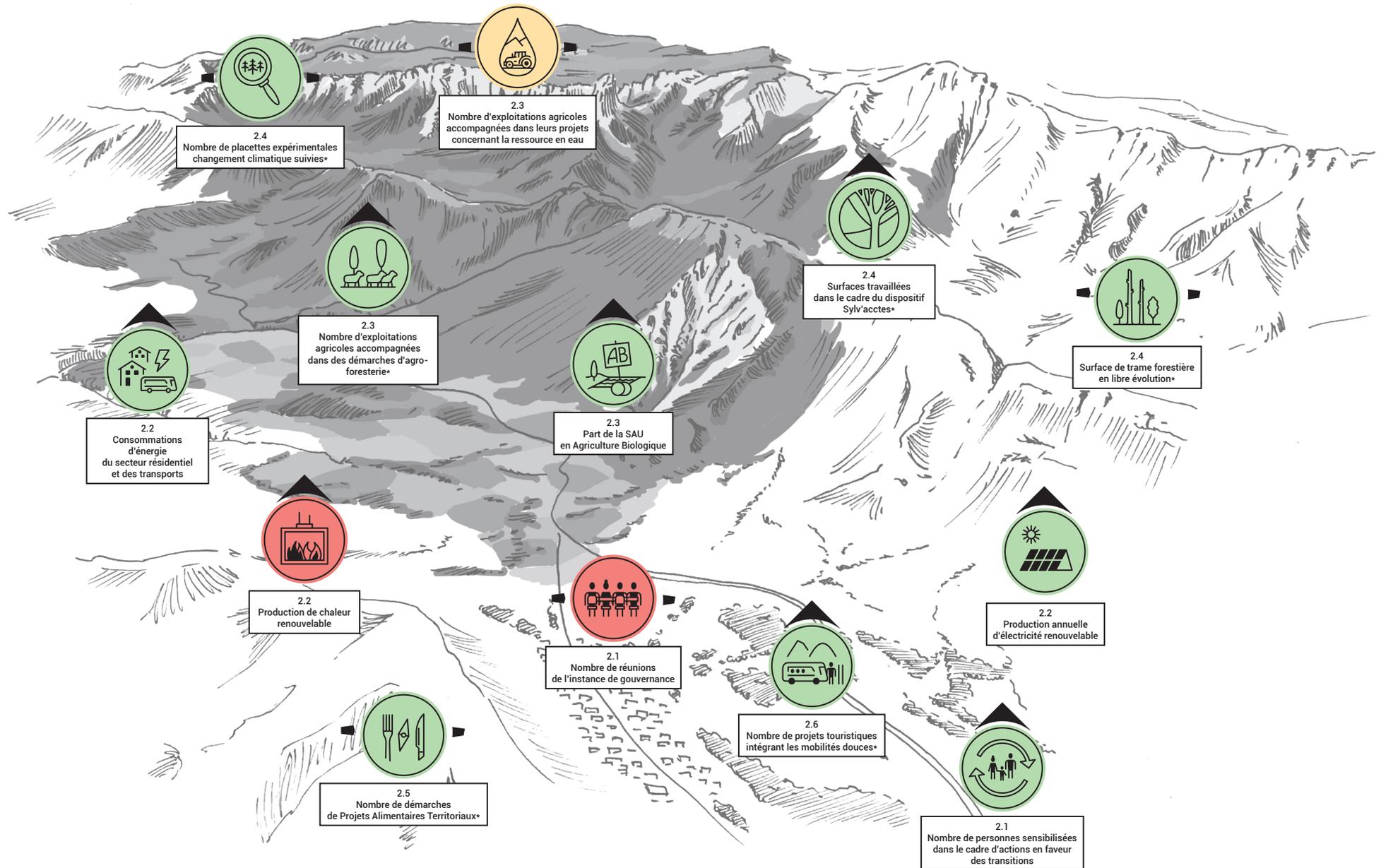
1.5 : Singulariser une offre touristique commune à l'échelle du massif

	<p>Nombre de projets de valorisation touristique en lien avec les valeurs d'Inspiration Vercors</p>	<p>46 (2024)</p> <p><i>progression</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>16 actions initiées. Le volume d'actions est conséquent avec une répartition en maîtrise d'ouvrage Parc, EPCI, et communes. EV Vercors : 10 opérations ont été lancées dans le cadre du dispositif Espace Valléen dont 5 par le PNRV, 5 par la CCT, 3 par la CCMV et 1 par la CCD. La SMVIC a dû renoncer à une opération (label PAH initiée en 2022). Cabanes : 5 communes ont pu voir leur mise en travaux acceptées Autres : 1 opération portée par Valence Romans Agglomération</p>	<p>2020 : 4 - V0 2021 : 5 - stable 2022 : 15 - progression 2023 : 30 - progression 2024 : 46 - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif</p> <p>Cible : 50</p>
--	---	---	--	--	---

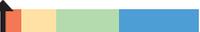
1.6 : Promouvoir des modèles économiques sobres et inclusifs

	<p>Nombre de projets faisant appel aux principes de l'économie circulaire*</p>	<p>4 (2024)</p> <p><i>progression</i></p>  <p>engagé</p>	<p>3 projets ESS / économie circulaire accompagnés par LEADER 1 projet mené par la CCMV d'ouverture d'une matériauthèque sur le site de Fenat. Une veille des projets à l'échelle du Parc serait nécessaire pour permettre le suivi exhaustif de cet indicateur.</p>	<p>2020 : 2 - V0 2021 : 2 - stable 2022 : 2 - stable 2023 : 0 - diminution 2024 : 3 - progression</p>	<p>Etat sur 2 ans cumulé</p> <p>Cible : 10</p>
--	--	--	--	---	--

AXE 2 : VERCORS EN TRANSITIONS

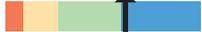


AXE 2 : VERCORS EN TRANSITION

	NOM DE L'INDICATEUR	VALEUR 2024 TENDANCE ÉTAT	COMMENTAIRE POUR L'ANNÉE ÉVALUÉE	VALEUR 2024 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR	PÉRIODICITÉ ET VALEUR CIBLE
2.1 : Mobiliser en faveur des transitions					
	Nombre de personnes sensibilisées dans le cadre d'actions en faveur des transitions	6043 (2024) progression  bien engagé	Nombreuses animations de sensibilisation en faveur des transitions. Plusieurs temps forts autour du Gypaète barbu. Les actions dans le cadre des ABC = mobilisation des habitants. Evènements sur l'ENS de la Molière et du Sornin = nouveauté 2024. 6 034 personnes sensibilisées sur l'année concernent le grand public, les socio-professionnels dans le cadre de formations et les jeunes hors temps scolaire.	2018 : 832 - V0 2019 : 2020 : 0 - Covid 2021 : 2588 - progression 2022 : 5794 - progression 2023 : 5019 - diminution 2024 : 6034 - progression	Indicateur cumulatif (20267) Cible : 45 000 habitants
	Nombre de réunions de l'instance de gouvernance	0 (2022) stable  à engager	L'instance de gouvernance se réunira après signature de la nouvelle charte par les collectivités membres.	2021 : 0 - V0 2022 : à engager 2023 : à engager 2024 : à engager	État annuel Cible : 2 réunions par an
2.2 : Accélérer la transition énergétique pour un territoire plus résilient					
	Production de chaleur renouvelable	273,391 GWh (2023) progression  bon	Données 2023 (production estimée) : Solaire thermique : 2,066 GWh Bois : 210,654 GWh PAC : 54,591 GWh Biogaz : 6,080 GWh TOTAL : 273,391 GWh Nette hausse, liée à la méthode de calcul sur le bois énergie, mais aussi avec les nouvelles PAC installées.	2019 : 204,607 GWh - V0 2020 : 196,675 GWh - diminution 2021 : 224,897 GWh - progression 2022 : 227,761 GWh - progression 2023 : 273,391 GWh - progression	État annuel, mais à n-2 Cible : 333 GWh
	Production annuelle d'électricité renouvelable	65,500 GWh (2023) progression  moyen	Données 2023 (production estimée) : Hydro < 4,5MW : 47,228 GWh PV : 11,191 GWh Biogaz : 7,084 GWh TOTAL : 65,50 GWh la production a augmenté, avec une légère hausse des productions hydroélectriques et de la production photovoltaïque	2018 : 70,385 GWh - V0 2019 : 71,499 GWh - progression 2020 : 57,670 GWh - diminution 2021 : 61,567 GWh - progression 2022 : 61,930 GWh - progression 2023 : 65,500 GWh - progression	État annuel, mais à n-2 Cible : 185 GWh

	<p>Consommations d'énergie du secteur résidentiel et des transports</p>	<p>844 GWH (2023)</p> <p>progression moyen</p>	<p>Données 2023 (énergie finale) : Résidentiel : 456 GWh Transport : 388 GWh TOTAL : 844 GWh Légère baisse, efforts à amplifier pour réduire significativement les consommations.</p>	<p>2018 : 948 GWh - VO 2019 : 970 GWh - progression 2020 : 880 GWh - progression 2021 : 853 GWh - progression 2022 : 888 GWh - diminution 2023 : 844 GWh - progression</p>	<p>État annuel, mais à n-3 Cible : 571 GWh</p>
<p>2.3 : Accompagner l'agriculture dans ses transitions climatique et écologique</p>					
	<p>Nombre d'exploitations agricoles accompagnées dans des démarches d'agroforesterie*</p>	<p>12 (2024)</p> <p>progression engagé</p>	<p>Accompagnement technique de 12 exploitations dans leur plantation (choix des essences, itinéraires techniques, choix des aménagements, commande de plants) et aide au montage du dossier de financement auprès des 2 DDT. Année de transition avec la fin du programme de soutien « plantons des haies » et le début du programme du « Pacte en Faveur de la Haie »</p>	<p>2020 : 9 - VO 2021 : 9 - stable 2022 : 5 - progression 2023 : 0 - stable 2024 : 12 - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (35) Cible : 75</p>
	<p>Nombre d'exploitations agricoles accompagnées dans leurs projets concernant la ressource en eau</p>	<p>0 (état 2024)</p> <p>stable peu engagé</p>	<p>Pas d'accompagnement en 2024. Réunion en décembre 2022 pour exploitations Marque valeur Parc / récupération et stockage d'eau de pluie, pour des projets en 2025 ou 2026. Bilan ressource en eau de la Réserve partagé pour orienter des projets.</p>	<p>2020 : 0 - VO 2021 : 9 - progression 2022 : 0 - stable 2023 : 0 - stable 2024 : 0 - stable</p>	<p>Indicateur cumulatif (9) Cible : 50</p>
	<p>Part de la surface agricole utile en agriculture biologique</p>	<p>33 % (2023)</p> <p>stable moyen</p>	<p>La surface cultivée sous le label Agriculture Biologique reste stable dans le Parc du Vercors. Les cultures avec la plus grande part en AB restent les plantes aromatiques et médicinales (61,9 % des surfaces) et la vigne (55,6 %). Les surfaces de noyers en AB représentent 31,2 % soit 802 ha. En élevage, on recense 5873 ha (soit 32 % de ces surfaces) de prairies permanentes certifiée AB.</p>	<p>2020 : 32% - VO 2021 : 33 % - progression 2022 : 33% - stable 2023 : 33% - stable</p>	<p>État annuel Cible : 60 %</p>

2.4 : Adapter la gestion forestière dans le contexte du changement climatique

	<p>Surfaces travaillées dans le cadre du dispositif Sylv'acctes*</p>	<p>120 ha (2024)</p> <p><i>progression</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>Axes validés pour le PST Sylv'Acctes: l'irrégularisation des hêtraies-sapinières, le renouvellement pessières, amélioration des hêtraies. Renouvellement des itinéraires sylvicoles pour 2025. Travaux accompagnés : arbres d'avenir, arbres à enjeux environnementaux, travaux sylvicoles en futaie irrégulière et des enrichissements localisés par plantation. 2024 : 120 ha supplémentaires</p>	<p>2020 : 0 ha - VO 2021 : 104 ha - progression 2022 : 41 ha - progression 2023 : 366 ha - progression 2024 : 120 ha - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (631)</p> <p>Cible : 900 ha</p>
	<p>Nombre de placettes expérimentales changement climatique* suivies dans un cadre concerté</p>	<p>9 (état en 2022)</p> <p><i>stable</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>En plus du suivi des placettes, le recensement des placettes expérimentales et des données mesurées par les différents partenaires professionnels est prévu pour 2025. Toujours 9 placettes « Vigie » suivies par le Département Santé des Forêts du CRPF.</p>	<p>2020 : 9 - VO 2021 : 9 - stable 2022 : 9 - stable 2023 : 9 - stable 2024 : 9 - stable</p>	<p>État annuel (mesure tous les 5 ans)</p> <p>Cible : 15</p>
	<p>Surface de trame forestière en libre évolution*</p>	<p>2 722 Ha (2024)</p> <p><i>stable</i></p>  <p>bien engagé</p>	<p>2024 : démarches en cours mais, pas de nouvelles surfaces mises en libre évolution</p>	<p>2021 : 2 722 Ha - VO 2022 : 2 722 Ha 2023 : 2 722 Ha 2024 : 2 722 Ha</p>	<p>État annuel mesure tous les 2 ans</p> <p>Cible : 3 000</p>

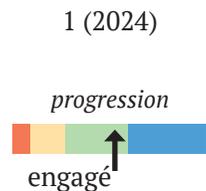
2.5 : Accompagner la transition alimentaire

	<p>Nombre de démarches de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)*</p>	<p>0 (2024)</p> <p><i>stable</i></p>  <p>engagé</p>	<p>PAT CCRV : - Educ'Tour solidaire - Co-Animation d'ateliers pour l'évolution du PAT du Royans Vercors PAIT de la Grande Région Grenobloise : - Participation au Conseil Inter Territorial de l'Alimentation - Déploiement du Mois de la Transition alimentaire sur le territoire Vercors</p>	<p>2020 : 3 -VO 2021 : 4 - progression 2022 : 0 - stable 2023 : 0 - stable 2024 : 0 - stable</p>	<p>Indicateur cumulatif (7)</p> <p>Cible : 12</p>
--	--	--	--	--	---

2.6 : Réussir la transition touristique



Nombre de projets touristiques intégrant les mobilités douces*

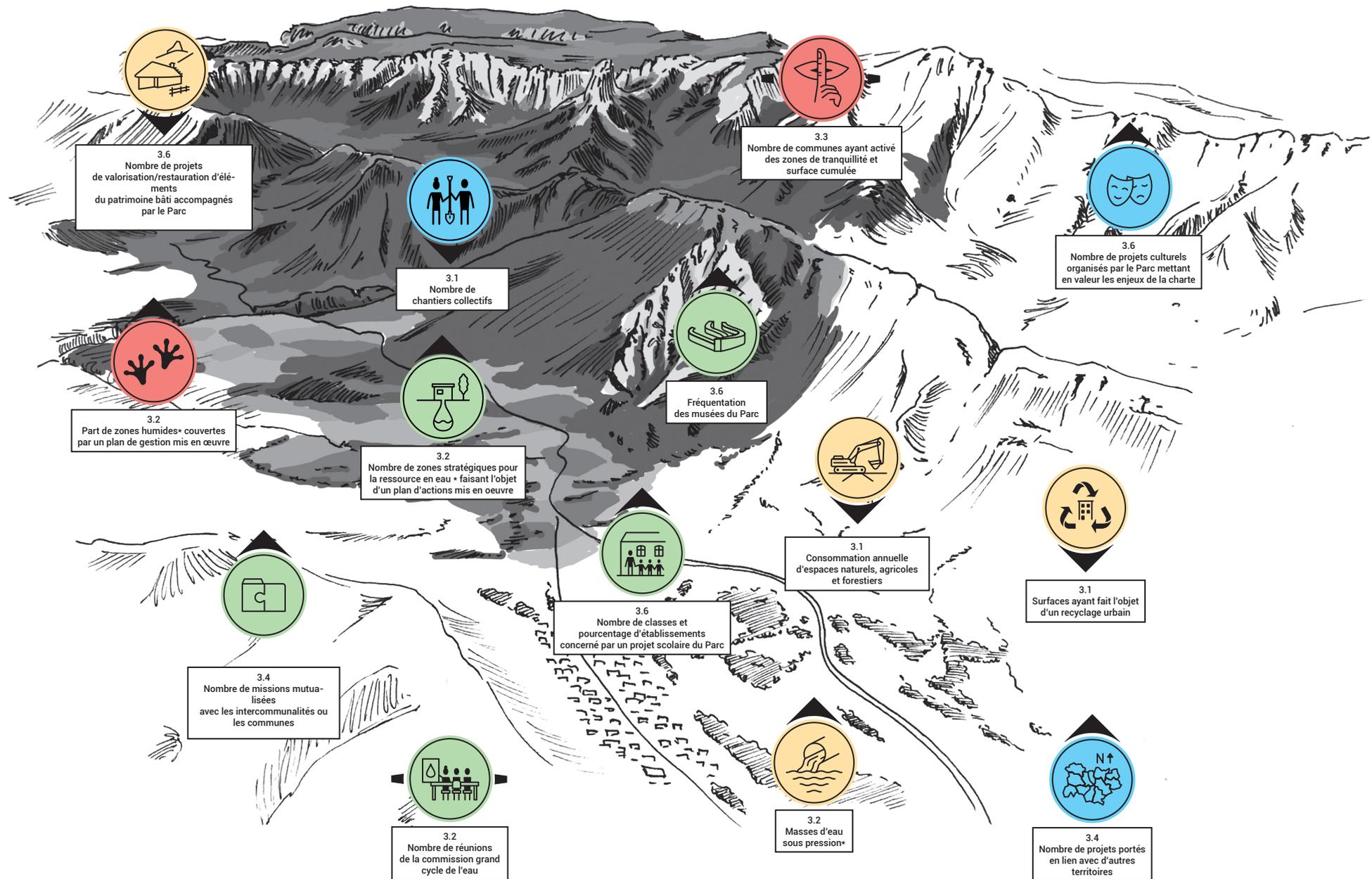


Carte des solutions de mobilités sur le Vercors avec un zoom par secteur, menée dans le cadre d'Inspiration Vercors.

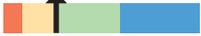
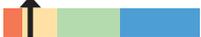
2020 : 6 - V0
 2021 : 3 - progression
 2022 : 5 - progression
 2023 : 3 - progression
 2024 : 1 - progression

Indicateur cumulatif (18)
 Cible : 30

AXE 3 : VERCORS TERRITOIRE DE PARTAGES



AXE 3 : VERCORS TERRITOIRE DE PARTAGES

	NOM DE L'INDICATEUR	VALEUR 2024 TENDANCE ÉTAT	COMMENTAIRE POUR L'ANNÉE ÉVALUÉE	VALEUR 2024 HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR	PÉRIODICITÉ ET VALEUR CIBLE
3.1 : Équilibrer les usages du foncier					
	Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers	29,6 ha (2022) <i>diminution</i>  à améliorer	Un outil d'observation sur l'ensemble du périmètre doit être mis en place afin de croiser avec les informations disponibles sur « mon diagnostic artificialisation » À terme celui-ci permettra de renseigner également l'indicateur concernant le recyclage urbain.	entre 2006 et 2015 : 32 hectares par an 2021 : 21,6 ha - progression 2022 : 29,9 ha - diminution	État annuel Cible : 10 hectares/an
	Surfaces ayant fait l'objet d'un recyclage urbain	1 (2023) <i>en diminution</i>  peu engager	Pas de projet connu en 2024.	2021 : 0,6 ha 2022 : 0 ha 2023 : 1 ha	Cumulatif (1,6) Cible : 15 ha (1ha par an)
3.2 : Organiser l'usage de l'eau, ressource limitée et fragile					
	Nombre de réunions de la commission « Grand cycle de l'eau »	1 (2024) <i>stable</i>  bien engagé	La commission se réunit en février 2025 pour l'année 2024 avec pour ordre du jour principal l'adaptation au changement climatique.	2020 : 0 - V0 2021 : 1 - progression 2022 : 1 - stable 2023 : 1 - stable 2024 : 1 - stable	État annuel Cible : 2
	Masses d'eau sous pression*	41 masses d'eau / 742 km (2024) <i>progression</i>  à améliorer	Même si le résultat 2024 peut apparaître positif, les opérations de restauration écologique des cours d'eau restent très faibles à l'échelle du massif du Vercors	2019 : 46 / 809 km - V0 2024 : 41 / 742 km - progression	État annuel (mesure tous les 5 ans) Cible : 34 masses d'eau

	Part de zones humides* couvertes par un plan de gestion mis en œuvre	<p>0,6 % (2024)</p> <p>↑ progression</p> <p>peu engagé</p>	Schéma d'aménagement restauration du Marais de Léoncel est validé, travaux été 2025. Jusqu'à 2023 l'indicateur ne concernait que les ZH des bassins versants Bourne & Furon. L'ensemble des ZH du massif du Vercors est maintenant considéré. Baisse entre 2023/24 mais les surfaces réelles de ZH bénéficiant d'un plan de gestion n'ont pas diminué. (ZH massif du Vercors = 5 102 ha / Marais de Léoncel = 33 ha)	<p>2021 : 0% - V0</p> <p>2021 : 0% - stable</p> <p>2023 : 1,5% - progression</p> <p>2024 : 0,6 % - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (mesure tous les 3 ans)</p> <p>(2,1%)</p> <p>Cible : 10 %</p>
	Nombre de zones stratégiques pour la ressource en eau* faisant l'objet d'un plan d'actions mis en œuvre	<p>6 (2024)</p> <p>↑ progression</p> <p>engagé</p>	Le plan d'action lié aux zones de sauvegarde concerne un ensemble d'opérations communes à de nombreuses zones de sauvegarde. Il est délicat d'indiquer qu'un plan d'action est entièrement mis en œuvre pour une de ces zones. Actions engagées dont certaines concernent toutes les zones de sauvegarde. À partir de 2024 de mettre en avant cette dynamique en illustrant les actions fortes et les plus concrètes.	<p>2021 : 2 - V0</p> <p>2022 : 0 - stable</p> <p>2023 : 0 - stable</p> <p>2024 : 6 - progression</p>	<p>Indicateur cumulatif (8)</p> <p>Cible : 13</p>

3.3 : Concilier les différents usages dans le respect des milieux naturels

	Nombre de communes ayant activé des zones de tranquillité et surface cumulée	<p>0 (2024)</p> <p>↑ stable</p> <p>à engager</p>	En attente de la signature de la charte par les communes pour lancer une animation spécifique sur le sujet.	<p>2020 : 0 - V0</p> <p>2021 : 0 - stable</p> <p>2022 : 0 - stable</p> <p>2023 : 0 - stable</p> <p>2024 : 0 - stable</p>	<p>Indicateur cumulatif (0)</p> <p>Cible : 20 communes et 5 000 hectares</p>
--	--	--	---	--	--

3.4 : Tisser les liens entre les territoires

	Nombre de missions mutualisées avec les intercommunalités ou les communes	<p>6 (2024)</p> <p>↑ progression</p> <p>engagé</p>	<p>Poste eau partagé avec le SYMBHI</p> <p>Poste forêt partagé avec le CRPF</p> <p>Poste technicien avec Vassieux-en-Vercors</p> <p>Poste ENS avec Lans-en-Vercors</p> <p>Poste écovigilance avec SMVIC</p> <p>Poste SIGISte avec les autres PNR de la Région</p> <p>Poste Médiateur (service civique) avec la CCMV</p> <p>Postes (2) LEADER partagés avec la CCT et la CCBD/CCD</p>	<p>2020 : 2 - V0</p> <p>2021 : 5 - progression</p> <p>2022 : 3 - diminution</p> <p>2023 : 4 - progression</p> <p>2024 : 6 - progression</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 10</p>
--	---	--	--	---	--------------------------------------

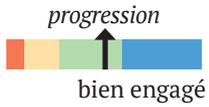
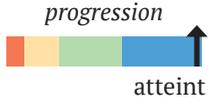
	<p>Nombre de projets portés en lien avec d'autres territoires</p>	<p>11 (2024)</p> <p>progression</p> <p>atteint</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Alimentaire interTerritorial (PAiT) • TEPOS • Plan de paysage de VRA • Forestivités (Isère) programme commun • POIA Trames • LEADER Terres de Dauphiné • Ecole de l'alimentation (CCRV, CCMV et SMVIC) • Outils pédagogiques avec l'APARA+ SIT • Life Gyp'Connect • Mois de la nuit (Belledonne et Chartreuse) • Espace valléen <p>Projets interterritoriaux en cours poursuivis. Etude d'un projet LIFE avec la Région et PNR de la Région</p>	<p>2020 : 5 - V0</p> <p>2021 : 11 - progression</p> <p>2022 : 12 - progression</p> <p>2023 : 12 - stable</p> <p>2021 : 11 - diminution</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 10 projets</p>
--	---	--	--	--	--

3.5 : Cultiver les valeurs d'accueil et de solidarité

	<p>Nombre de chantiers collectifs</p>	<p>10 (2024)</p> <p>diminution</p> <p>atteint</p>	<p>10 chantiers collectifs ont été réalisés par l'équipe des écogardes sur plusieurs secteurs du Parc : mobilier d'accueil, sécurisation et restauration de sentiers, abris..</p>	<p>2020 : 2 - V0</p> <p>2021 : 2 - stable</p> <p>2022 : 11 - progression</p> <p>2023 : 12 - progression</p> <p>2024 : 10 - diminution</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 10 chantiers</p>
--	---------------------------------------	---	---	---	--

3.6 : Animer une culture commune pour un territoire vivant

	<p>Fréquentation des musées du Parc</p>	<p>39 758 Mémo 10 613 MPV (2024)</p> <p>progression</p> <p>bien engagé</p>	<p>La fréquentation du Mémorial progresse nettement récoltant les fruits de plusieurs années de renouvellement muséographie, de la programmation culturelle ambitieuse, et d'un contexte territorial favorable aux musées (année des 80 ans de la libération). Le MPV, lui progresse plus légèrement grâce à une relance sur les établissements scolaires et les centres de vacances.</p>	<p>2019 : 32 758 (Mémo) / 11 265 (MPV) - V0</p> <p>2020 : Covid</p> <p>2021 : 21 734 (Mémo) / 6 480 MPV (MPV)</p> <p>2022 : 30 465 (Mémo) / 10 259 (MPV)</p> <p>2023 : 33 600 (Mémo) / 9739 (MPV)</p> <p>2024 : 39 758 (Mémo) / 10 613 (MPV)</p>	<p>État annuel</p> <p>Cibles : 35 000 (Memo) 18 000 (MPV)</p>
	<p>Nombre de projets de valorisation/restauration d'éléments du patrimoine bâti accompagnés par le Parc</p>	<p>0 (2024)</p> <p>diminution</p> <p>peu engagé</p>	<p>Poursuite de la valorisation des cabanes de Font Froide, Pied Frais, La Peyrouse, Côte Chèvre et la Renardière dans le cadre d'une démarche participative</p>	<p>2020 : 2 - V0</p> <p>2021 : 2 - stable</p> <p>2022 : 6 - progression</p> <p>2023 : 1 - diminution</p> <p>2024 : 0 - diminution</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 4 projets</p>

	<p>Nombre de classes et pourcentage d'établissements concernés par un projet scolaire du Parc</p>	<p>36 classes / 73 % établ. (2024)</p> 	<p>6 classes sont accompagnées, soit 803 élèves, répartis sur 5 projets thématiques distincts : Gypaète barbu (9 classes), Aires Terrestres Educatives (5 classes), A l'école de la Réserve (4 classes), Atlas de la Biodiversité Communal (8 classes) et Changement climatique (10 classes)</p>	<p>2019 : 9 / 15 % 2020 : Covid 2021 : 31 / 44 % 2022 : 49 / 62% 2023 : 30 / 68% 2024 : 36 / 73%</p>	<p>Indicateur cumulatif (155/73%)</p> <p>Cible : 100 % des établissements ayant participé à un projet scolaire</p>
	<p>Nombre de projets culturels organisés par le Parc mettant en valeur les enjeux de la charte</p>	<p>9 (2024)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Un projet de valorisation de la transition touristique appuyé par une démarche culturelle et accompagné par une résidence d'artiste. - Préparation d'une action artistique pour les 40 ans de la Réserve en 2025. - Deux créations artistiques dans le cadre de résidences (déambulations sonores) - Mise en place d'une programmation culturelle transversale à toutes les missions thématiques - Accompagnement d'actions en lien avec les conventions territoriales pour l'éducation artistique et culturelle (CCRV et SMVIC) et Projet culturel de territoire (CCT) - Valorisation des expositions du Parc 	<p>2020 : 2 - V0 2021 : 4 - progression 2022 : 8 - progression 2023 : 4 - diminution 2024 : 9 - progression</p>	<p>État annuel</p> <p>Cible : 4 projets accompagnés (2 en maîtrise d'ouvrage Parc)</p>

GLOSSAIRE

AGROFORESTERIE

L'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Ces pratiques comprennent les systèmes agro-sylvicoles mais aussi sylvo-pastoraux, les pré-vergers (animaux pâturant sous des vergers de fruitiers).

En savoir plus sur l'agroforesterie : <https://www.agroforesterie.fr/definition-agroforesterie.php>

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, habitants, associations, entreprises etc.) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

En savoir plus sur l'ABC Vercors : https://www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire : en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, elle cible la gestion sobre et efficace des ressources. L'économie circulaire n'est pas à proprement parlé un champ d'action du Parc mais son suivi sur le territoire émane d'une forte volonté des habitants ressortie lors de la phase de concertation.

En savoir plus sur l'économie circulaire : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

Lancée en 2019 dans le Vercors, Valeurs Parc naturel régional® est une marque nationale qui labellise des produits des territoires des Parcs régionaux de France. Dans le Vercors, elle concerne les produits agroalimentaires.

En savoir plus sur la marque « Valeurs PNR » dans le Vercors : <https://parc-du-vercors.fr/alimentation>

MASSE D'EAU SOUS PRESSION

masses d'eau (ou tronçon de cours d'eau) subissant des pressions issues des activités humaines, susceptibles de dégrader le fonctionnement général du cours d'eau (qualité de l'eau / écosystème aquatique / pénurie d'eau ...)

MOBILITÉS DOUCES

Les mobilités douces, ou modes de transports doux, peuvent désigner les déplacements n'émettant pas du tout de carbone (la marche, le ski de fond, le vélo sans assistance électrique, la trottinette non électrique par exemple) ou les modes de transport responsables de faibles émissions par voyageur (par exemple les vélos et trottinettes électriques), ainsi que les solutions de covoiturage ou les moyens de transport collectif (bus, navettes etc.), émettant moins de carbone en tout cas que la voiture individuelle.

En savoir plus sur l'écomobilité au Parc du Vercors : <https://www.parc-du-vercors.fr/ecomobilite>

PLACETTES EXPÉRIMENTALES CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il s'agit d'emplacements de suivi sur le long terme (ici de la forêt) en relation avec les pratiques humaines et la variabilité climatique.

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation et de développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité, notamment bio, dans les cantines. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

En savoir plus sur la démarche de PAT en lien avec le Parc du Vercors : <https://parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/Accueil%20AgriForet/4.%20Bien%20nourrir%2C%20bien%20produire.pdf>

PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA)

Certaines espèces de faune et de flore sauvages sont particulièrement menacées, notamment du fait des activités humaines. Ces menaces peuvent conduire à la raréfaction, voire à l'extinction de telles espèces, sur tout ou partie des territoires qui les hébergent. Un plan national d'actions (PNA) en faveur d'une espèce menacée définit une stratégie de moyen ou long terme (5 à 10 ans), qui vise à suivre leurs populations ; mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration ou à celles de leurs habitats ; informer et enfin faciliter l'intégration de la protection des espèces dans les activités humaines et dans les politiques publiques.

En savoir plus sur les PNA : <https://www.ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees>

RÉSEAU FERMES DU VERCORS

Les Fermes du Vercors® rassemblent une soixantaine de producteurs fermiers du Parc naturel régional du Vercors. Ces producteurs se sont engagés dans des démarches de qualité, et dans la mise en valeur collective de leurs produits et savoir-faire.

En savoir plus sur le réseau des Fermes du Vercors : <https://fr.calameo.com/read/0041256286b1b70ccfd87>

SYLV'ACCTES

Sylv'acctes® est une association ayant pour but de constituer une interface de financement entre des mécènes et des forestiers, afin de subventionner des travaux s'inscrivant dans le cadre d'un PST (Projet Sylvicole de Territoire).

En savoir plus sur le dispositif dans le cadre de l'action du Parc : <https://www.parc-du-vercors.fr/foret>

TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

La trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques. La TVB porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité résidentielle et touristique.

En savoir plus sur les TVB au Parc du Vercors : <https://www.parc-du-vercors.fr/TVB>

ZONES HUMIDES

Les milieux humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau, constituant un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'ils remplissent. Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

En savoir plus sur les zones humides : <http://www.zones-humides.org>

ZONES STRATÉGIQUES POUR LA RESSOURCE EN EAU

Les zones stratégiques pour la ressource en eau sont des zones dont la préservation ou la restauration contribue à la réalisation des objectifs de quantité et de qualité des eaux (en particulier destinées à l'alimentation en eau potable AEP).